

Attitude recommandée en présence de ...

Treponema pallidum: infection acquise

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Syphilis, Grande vérole, Vérole
--------------	---------------------------------

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...l'état clinique est seul responsable d'une éventuelle absence.
--	---

Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Mesures concernant les locaux

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine par contact sexuel
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Minimum: 5 jours Moyenne: 14-21 jours Maximum: 3 mois

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Oui, dans un délai de 7 jours Lien
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> Lien